

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

La Revue Canadienne publie un album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et musicales. Les deux livraisons de l'année contiennent matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

À Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

À Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

# La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie

Progrès.

## AFFAIRES D'EUROPE.

### ITALIE.

OUVERTURE DE LA CAMPAGNE.—Le roi Charles Albert, qui s'est fait loyalement le champion de l'indépendance italienne, est arrivé le 31 mars à Lodi, sur l'Adda, avec un des corps de son armée. Il avait été précédé par la division du général Bés, et il est suivi par une autre division qui commande un de ses fils. Il a adressé aussitôt à son armée une proclamation dans laquelle il rappelle à ses soldats la grandeur de l'œuvre qu'ils ont à accomplir, et leur promet qu'ils ne déposeront les armes qu'après que l'Italie aura recouvré son indépendance.

Le 1er avril au plus tard, ce prince, ayant 50,000 hommes sous ses ordres immédiats, a dû attaquer Radetzky, si ce dernier l'a osé attendre dans son camp de Montechiaro. Charles-Albert est rempli d'ardeur. Dans les conseils qui ont précédé l'entrée en campagne, il a, si nous sommes bien renseignés, déclaré à plusieurs de ses ministres beaucoup moins décidés que lui, que pour la cause italienne il jurerait le repos du reste de sa vie et même sa couronne.

La position de Radetzky paraît de plus en plus critique. Après avoir quitté son camp retranché d'Ors-Novî et de Soneino, il a commis la faute de séparer en deux l'armée de 28 mille hommes qui lui restait encore. Un de ces corps a été dirigé par son ordre sur Mantoue; à la tête de l'autre, il a occupé lui-même la forte position de Montechiaro, où il paraît déterminé à recevoir la bataille; mais on assure qu'il manque déjà de vivres; et, réduit à une grande infériorité numérique, il n'aurait plus, en cas d'échec, d'autre refuge que la ligne de l'Adige. Vénise et ses faibles tours vénitienues, s'il était vrai, comme l'affirme un journal de Mantoue même, que la citadelle de cette place eût capitulé.

Les captures suivantes ont été effectuées à Brescia, par les Lombards :

Le général Schuchals, deux colonels, deux lieutenants-colonels, cinquante officiers, le détachement de cavalerie, huit cents soldats de divers corps, soixante dragons à cheval, trois pièces de campagne, soixante voitures, caissons et fourgons. La citadelle d'Anfo est aux mains des Italiens.

Charles-Albert a été reçu avec enthousiasme à Pavie. Toute la ville a été splendidement illuminée. Comme il tenait en main l'épée que lui a envoyée le Pape Pie IX, et sur laquelle sont gravés ces mots : *Con questa spada Italia trionfara*, le peuple a voulu consacrer cette devise en affichant une multitude d'imprimés portant : *La spada di Carlo Alberto sera il trionfo de l'Italia*.

Voici du reste qu'elle était aux dernières dates, la position des choses, d'après le bulletin officiel publié par le gouvernement provisoire de Milan :

« Les corps francs lombards et suisses à Brescia.

« Le général piémontais Bés s'est avancé jusqu'au-delà de Chiari avec un corps de 5,000 hommes.

« Le général Crotti, avec un autre corps de 1,000 hommes était aujourd'hui à Lodi.

« Le roi Charles-Albert et le duc de Gênes sont partis aujourd'hui de Pavie à la tête de 8,000 hommes et arriveront ce soir à Lodi.

« Suit le duc de Savoie, avec un autre corps de 2,000 hommes; 100 pièces de canon accompagnent ces troupes.

« 10,000 Romains et 7,000 Toscans arrivent, par Bologne et Ferrare, sur les rives du Pô, qu'ils passeront à Sargo-Secero.

« On dit à Ragnolo que des corps francs lombards et suisses, auxquels se seraient réunis les Tyroliens insurgés, auraient surpris et fait prisonniers 700 ou 800 hommes, parmi lesquels 70 houlans et 50 officiers.

« Radetzky est resté tous ces jours-ci à Orzinovi et à Soneino; les troupes autrichiennes sont arrêtées sur les rives de l'Oglio. Il paraît que le général a abandonné l'idée de se jeter dans Mantoue, la forteresse manquée de vivres.

« Tout le pays, depuis le Pô jusqu'aux Alpes du Tyrol, est insurgé et armé; l'ennemi trouve partout des obstacles de toute espèce.

« Il n'est pas douteux qu'en présence d'un corps d'armée régulier Radetzky ne soit contraint de capituler.

Nous lisons dans une correspondance particulière :

« A Venise les Autrichiens ont évacué la ville, moyennant le paiement de trois mois de solde. Toute la plaine de l'ancienne république terre ferme est soulevée; Vicence, Padoue, Trévise sont occupées par des municipalités qui, comme celle de Venise, se sont mises en communication avec le gouvernement provisoire de Milan; de sorte que l'on peut dire que l'armée du général Radetzky, établie maintenant entre Mantoue et Peschiera n'a pas de retraite si elle est battue, et ne peut pas profiter de sa victoire si elle est victorieuse; cela sent la capitulation d'Ulm de vingt lieues, et je conçois les marches forcées de l'armée sardaise, pour avoir au moins l'honneur de signer l'évacuation complète de la Péninsule. J'ai cru d'abord à la possibilité d'une campagne; aujourd'hui que

j'ai eu les détails du conseil de guerre que présidait Radetzky au château avant d'évacuer, je me trompe fort, ou je puis dire que les choses finiront bientôt.

Une alliance offensive et défensive contre les Autrichiens est conclue entre le roi de Sardaigne le roi de Naples et le grand duc de Toscane.

TOSCANE.—Fivizzano est rentré dans la famille toscane à laquelle se sont volontairement incorporés Massa et Carrare. Le 27, au théâtre de la Pergola, le grand duc Léopold a été salué roi d'Etrurie.

Le grand duc de Toscane, sur la proposition du ministre de la guerre, a décrété la formation de deux camps militaires, l'un à Pietra Santa et l'autre à Pistoria. Le décret est en date du 26 mars 1848.

PARME, PLAISANCE, MODÈNE.—Les journaux italiens annoncent une contre-révolution à Parme, et une nouvelle révolution à Modène. Les partisans du duc de Parme lui avaient préparé une ovation populaire en même temps qu'il publiait une Constitution tout à fait libérale. Le voilà ainsi rétabli comme chef de l'Etat. La ville de Plaisance, qui forma jadis un duché séparé de celui de Parme, n'a pas voulu adhérer au mouvement de la capitale et s'est déclarée indépendante. A Modène, le conseil de régence qui gouvernait depuis le départ du duc, a été renversé. On a établi un gouvernement provisoire qui va faire procéder à l'élection d'une Assemblée Nationale, Reggio, dépendance du duché de Modène, et qui fut autrefois aussi un Etat particulier, n'a voulu adhérer ni à la première révolution, qui expulsait le duc de Modène, ni à la seconde, qui vient de renverser la régence. Ces discordes sont très regrettables dans des circonstances solennelles comme celles du jour; il est pénible de voir se réveiller toutes ces rivalités de ville à ville, qui, dans les temps passés ont fait le malheur de l'Italie et préparé son esclavage.

NAPLES.—On écrit de Naples, au *Nouvelliste* de Marseille :

« La nouvelle de la révolution de la Lombardie nous est parvenue le 25 courant, et, dès qu'elle fut connue. Le peuple se porta en masse à l'ambassade d'Autriche, renversa les écussons qui en décoraient la façade, les traîna jusqu'à la place della Vittoria et les brûla. De là, la foule se porta à l'hôtel du ministre Brozzoli en criant : A bas le ministère ! A bas Brozzoli, le renégat, le traître à la patrie.

« Le 26 au matin, plus de trois mille personnes se réunirent près du Palais-Royal avec deux drapeaux tricolores et un drapeau lombard aux cris de : A bas le ministère ! Secours aux Lombards !

« La cavalerie se mit aussitôt en bataille devant la porte du palais, chargea ses armes et dégaina le sabre. Mais cette manifestation ne fit qu'accroître l'exaspération; la foule grossissait toujours, et les cris devenaient plus menaçants. Alors M. Gabriel Pèpé colonel de la garde nationale, sortit du palais, et, au nom du roi, promit que le ministère serait changé, et que des ordres seraient donnés pour secourir les Lombards.

« Dans la soirée du 26, le peuple s'assembla de nouveau dans l'intention de brûler aussi les écussons de l'ambassade russe; les Suisses refusèrent l'ordre de s'opposer à ce projet. A huit heures du soir, la foule se porta devant l'hôtel de M. Serracapriola, et successivement devant ceux des autres ministres, en proférant les mêmes cris : A bas le ministère !

« Tous les ministres ont donné leurs démissions, qui ont été acceptées; mais la composition du nouveau cabinet rencontre des difficultés très graves, parce qu'on ne veut pas se départir des vieilles habitudes. Cependant, si le roi n'agit pas vite, le peuple pourrait bien lui dire : Il est trop tard ! et agir à sa place.

SICILE.—La séparation politique entre Naples et la Sicile est désormais un fait accompli.

Le parlement sicilien est ouvert. Les deux chambres (pairs et députés) sont constituées. Le vieil amiral Ruggiero Settimo, chef de la révolution, a été proclamé régent.

On lit à ce sujet dans une lettre de Naples :

« Hier, 27, à six heures du soir, un vapeur anglais, venant de Palerme, nous a apporté le discours d'ouverture du parlement de Sicile, prononcé par le président. En lisant ce document remarquable, il est impossible de ne pas admirer toutes les grandes choses opérées en si peu de temps par le gouvernement provisoire. La séance d'ouverture a été magnifique, et l'ordre admirable. Le parlement s'est continué en permanence.

ETATS PONTIFICAUX.—On écrit de Ferrare.

« Les Autrichiens, épouvantés par l'insurrection, partent de tous côtés sans armes et sans bagages. L'arsenal de Venise, qui est au pouvoir de la République, renferme 400 canons et 600 mille fusils. La République distribue ces armes au peuple. Personne ne peut voyager à Venise et dans le pays vénitien sans passeport spécial. Don Carlos, ayant un faux passeport, a été arrêté, puis relâché après s'être fait connaître. 6,000 déserteurs de l'armée autrichienne ont été arrêtés dans le pays vénitien.

PIÉMONT.—La *Gazette piémontaise* publie, à la date du 29 mars, une ordonnance par laquelle est sanctionnée l'émancipation des israélites. Désormais, ils seront admis à jouir de tous les droits civils accordés aux autres citoyens, et à obtenir tous les grades académiques de l'Université.

SAVOIE.—La *Gazette de Lyon* publie la lettre suivante :

« Chambéry, 31 mars 1848.  
« La Savoie se constitue demain en Etat républicain indépendant; un gouvernement provisoire sera constitué et la république savoisienne proclamée, le pays immédiatement convoqué pour décider de son sort politique.

« Il n'y a dans cette résolution rien d'hostile pour le roi, qui vient de nous doter d'institutions très libérales; rien de désaffectueux pour la France républicaine, à qui nous conservons nos sympathies; rien enfin qui préjuge aucun parti.

« Tous nos concitoyens seront consultés. C'est notre droit, c'est notre devoir. Nous ne sommes plus au temps où l'on dispose des peuples comme d'une propriété. M. de Lamartine ne vient-il pas de déclarer que la France ne se permettrait ni intervention directe ni intervention déguisée ?

« Une autre lettre, en date du 1er avril, est ainsi conçue :

« Que de fluctuations en peu d'heures !  
« Hier, nos autorités militaires étant sur le point de nous laisser, on arrêta le gouvernement provisoire que je vous ai annoncé.

« A neuf heures, le peuple inquiet s'est porté sur la place de l'Hôtel de Ville, et a voulu protester par ses vivats et ses sympathies; puis il s'est porté en foule au château pour renverser le gouvernement.

« Ce matin, une autre manifestation pareille a eu lieu au champ-de-Mars, où la garde nationale a été passée en revue.—Tout cela fait renoncer momentanément au projet d'un gouvernement provisoire indépendant.

« Enfin, on lit dans le *Censeur*, de Lyon, sous la même date :

« On disait que les jeunes gens de Chambéry se disposaient à aller au-devant de leurs compatriotes venant de France; on avait cherché à alarmer les campagnes sur les intentions des arrivants, mais cette inquiétude est dissipée.

« La *Gazette piémontaise* du 2 avril annonce que les députés de la Savoie ont dirigé de la Savoie sur la Lombardie avaient reçu comme députés, et devaient rester à leur poste, pour comprimer un mouvement probable.

### RUSSIE.

Le manifeste suivant de l'empereur a été publié à Saint-Petersbourg.

« Après les bienfaits d'une longue paix, l'Europe occidentale se trouve en ce moment livrée tout à coup à des perturbations qui menacent tout pouvoir légal, et le système social tout entier. L'insurrection et l'anarchie, sorties de France, ont bientôt passé la frontière Allemande et se sont répandues dans toutes les directions avec une audace qui est allée croissant en proportion des concessions des gouvernements. Cette plaie dévorante a enfin attaqué nos alliés l'empire d'Autriche et le royaume de Prusse; aujourd'hui dans sa furie aveugle elle menace notre Russie, cette Russie que Dieu a confiée à nos soins; mais le ciel défend qu'il en soit ainsi.

« Fidèle à l'exemple que nous ont transmis nos ancêtres, après avoir invoqué l'aide du Tout-Puissant, nous sommes prêts à rencontrer nos ennemis de quelques côtés qu'ils se présentent et sans épargner notre personne. Nous montrerons à quel point nous sommes indissolublement liés à notre sainte patrie, pour défendre l'honneur du nom Russe et l'inviolabilité de notre territoire. Nous sommes convaincu que chaque Russe, chacun de nos fidèles sujets, répondra avec joie à l'appel de son souverain. Notre vieux cri de guerre; notre foi, notre souverain, notre pays, nous guidera une fois encore dans le sentier de la victoire, et alors avec le sentiment d'un humble orgueil, comme aujourd'hui avec le sentiment d'une sainte espérance, nous nous écrierons : Dieu est avec nous. Entendez, peuples et soumettez-vous car Dieu est avec nous.

« Donné à Saint-Petersbourg le 14 mars 1848, la 23e année, de notre règne.

Cette proclamation a été, dit-on, reçue avec enthousiasme. Nous voudrions bien savoir pourquoi.

### COLONISATION DES TOWNSHIPS.

Nous appelons l'attention publique sur la lettre suivante dont nous parlons dans notre dernière feuille. Nous la faisons suivre d'un extrait d'une autre lettre adressée également par M. O'Reilly sur le même sujet au *Journal de Québec*. Cet extrait devrait être reproduit par toute la presse française du pays. Il aura pour effet de dissiper les illusions d'une foule de gens qui s'imaginaient que les établissements canadiens des Townships seraient des asiles pour les faibles et les courtiers de rues et de carrefours des villes et des campagnes, et que le clergé et le gouvernement allaient les nourrir et les loger aux frais de l'Etat.

MONTRÉAL, mardi, 25 avril 1848.

M. le Rédacteur.—Le public canadien voudra bien me permettre de lui adresser une IVe lettre sur la colonisation des townships. Le sujet n'est pas encore usé; notre but n'est pas encore, à beaucoup près, atteint. Nous ne sommes encore, après toutes nos assemblées et tous nos longs discours, qu'au commencement de nos travaux. Le premier pas est maintenant fait, pas immense, sans doute; mais ce n'est toujours qu'un premier pas. Notre association fut-elle organisée dans toutes les campagnes, comme dans les deux grandes villes, aurait bien des obstacles à vaincre, avant que d'être en voie de se mettre à l'ouvrage.

Que l'on s'efforce seulement de compléter partout cette organisation. Il n'y a pas un moment à perdre. Les bons citoyens qui ont à cœur le succès de notre belle œuvre, comprendront facilement de quelle importance vitale, il doit être pour nous, de voir chaque paroisse se réunir, sans délai, pour élire leurs comités locaux, et se mettre en rapport avec le comité central de chacun des deux grands districts entre lesquels se partage notre association. Je le répète il n'y a pas un jour à perdre. Profitons des chances si heureuses du succès, que nous offrent les circonstances au milieu desquelles notre société vient de prendre naissance. Et appelons-nous bien que jamais en Canada, aucune association ne s'est vue, dès son apparition, entourée de plus de sympathies, ni de plus fortes et plus nombreuses garanties de protection de la part des autorités, de support de la part de la grande masse du peuple.

La compagnie des terres par l'intermédiaire de M. Galt, nous cède les terres de Roxton, et toutes celles qui lui restent dans les townships à des conditions que les plus difficiles trouveront bien avantageuses. Dirai-je que Son Excellence le gouverneur-général se montre très favorable à notre association, et pour preuve, elle vient de faire la noble donation de £20 à M. le trésorier-général ? Il n'est pas besoin d'informer le pays que les membres de la nouvelle administration désirent vivement secourir nos efforts. Mais ce qui doit exciter le zèle de tout le monde, c'est l'espoir bien fondé que nous avons d'obtenir les terres de la couronne à des termes tels, que quiconque n'en voudra pas profiter, sera un insensé.

Voilà ce qu'il est bon que tout le monde sache dès à présent. J'ajouterais que parmi le clergé, comme parmi le peuple, il y a un homme qui est ami de son pays et de ses compatriotes n'hésitera pas à joindre sa voix à notre voix, et son zèle à nos efforts, pour assurer aux Canadiens-français, à tout le Canada, les immenses et inappréciables bienfaits d'un système de colonisation que tout le monde conspire à faire réussir.

Si donc, on m'a permis d'en appeler avec la vivacité et la chaleur qui me sont naturelles, au patriotisme et à la religion de mes concitoyens, pour les stimuler à y aller de deux mois, à s'associer pour mettre une digue au torrent de l'émigration du côté des Etats et du Haut-Canada on me pardonnera, à l'heure qu'il est, de m'adresser avec toute l'énergie de mon âme, à leur amour pour leur patrie et leurs frères, afin de les engager à s'enrôler de suite dans les rangs de la nouvelle association.

Si la précipitation est dangereuse quand des obstacles temporaires s'opposent à l'exécution immédiate d'un dessein, les délais sont funestes dans une entreprise où le succès dépend d'une action prompte, universelle, énergique. L'enthousiasme populaire qui s'est manifesté en des occasions récentes, et qui dure encore dans les villes, n'aura fait que du mal, si on lui permet de se refroidir ou de s'éteindre, sans résultat pratique.

Je voudrais donc, tout en rendant compte de quelques retards inévitables que l'association a dû essayer, faire voir l'urgence nécessaire d'une action prompte et simultanée chez tous les amis de notre bonne cause.

Nous n'attendons, pour publier un programme de nos opérations prochaines, qu'une réponse quelconque à la requête présentée à Son Excellence par le comité central de régie. Cette réponse, nous en avons l'espoir, sera conforme à nos désirs, et en rapport avec les vœux larges et généreux d'un gouvernement libéral. Les conditions auxquelles seront cédées les terres incultes de la compagnie du M. Galt seront publiées en même temps. De sorte que le printemps ne se passera pas, avant que nous soyons à même de dire à tous les membres de l'association, quelles sont les localités dans le voisinage de Québec ou de Montréal où nous allons de suite former des établissements.

Un peu de patience donc, de la part de ceux dont l'ardeur dévance des ressources peu assurées, et la marche nécessairement lente et embarrassée d'une société qui n'existe que depuis quelques jours ! Un peu de patience, et nous aurons satisfait au zèle de nos amis, et répondu aux objections de nos ennemis ! Mais s'il faut avoir cette louable patience, d'un côté; de l'autre, il faut mettre la plus grande ardeur à organiser les paroisses des campagnes. Quelque soit le poids de l'association des deux villes prises ensemble ou séparément, quand il s'agit d'obtenir de la législature ou de l'administration un concours effectif; combien plus puissante

Vol. IV. No. III

PARAISANT LES Mardi et Vendredi

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

(Payable d'avance.)

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul, ..... \$1.

Abonnement à l'Album Mensuel, Littéraire et Musical, seul, ..... \$1.

Aux deux publications réunies, ..... \$2.

Tout Instituteur s'abonnant et payant l'abonnement, moitié prix quel qu'il soit.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, première insertion, ..... \$2.

Dix lignes et au-dessous, première insertion, ..... \$4.

Au-dessus par lignes, ..... \$4.

Toute insertion subséquente, le quart du prix (à l'exception des lettres.)

encore serait l'influence de cette association quand sa voix serait celle de tout le Bas-Canada ? On ne résiste pas à la demande de toute une grande population quand cette demande est basée sur la justice, la liberté, et les premiers principes de l'économie politique; quand cette demande est présentée par les représentants élus de cette même population.

Ainsi, c'est un devoir pour les Canadiens-Français de s'organiser en toute hâte. Il ont bien compris le profond de la plaie faite à leurs familles par ces émigrations annuelles de jeunes gens; l'entraînement dont je suis à présent témoin, m'assure qu'ils sentent tout de même, les avantages qui vont découler de notre association. Il ne s'agit que de nourrir, de fortifier cette sympathie pour notre œuvre.— Le clergé canadien voyant combien notre projet peut promouvoir les intérêts de la religion, et la prospérité de leur peuple, ne demandera pas mieux que de prêter à l'association l'appui de son patriotisme, des ses lumières, et de son influence.

Dans votre prochaine feuille, je me propose de profiter de votre bonne volonté, M. le rédacteur, et de vous adresser quelques remarques qui pourront servir à mieux faire comprendre notre système pratique de colonisation. Occupé comme je le suis dans ce moment, à préparer pour la presse anglaise, une brochure destinée à expliquer notre but, et notre plan; et à dissiper les injustes préventions que l'on excite contre nous; je dois terminer ici cette lettre, et vous prier d'agréer la considération avec laquelle, J'ai l'honneur d'être, Votre dévoué serviteur, B. O'REILLY.

Extrait d'une lettre adressée au *Journal de Québec* en date du 22 avril 1848 :

Vous, Monsieur, qui avez tant à cœur l'avancement de cette œuvre patriotique, veuillez donc bien faire entendre à ces Canadiens-Français, qu'il n'est point entré dans nos plans, ni dans nos vœux, de ramener tous les courtiers de rues et de carrefours en ville et dans les campagnes, pour les transporter aux townships, les y nourrir et les loger. Tout ce que nous pouvons faire, c'est de dire aux hommes de bonne volonté, aux hommes sobres, travailleurs, honnêtes et persévérants : « Voilà en tel et tel endroit des terres magnifiques à des conditions très favorables. »

« On ne s'attend pas sans doute, que nous ayons dessein de remplir nos nouveaux établissements de pauvres et de quêtes. Tâchons, au contraire, d'obtenir du gouvernement et des grands propriétaires, tout ce que nous pourrions commencent par des familles honnêtes et qui aient quelques petits moyens, plus tard, des familles plus pauvres, mais industrielles, se placeront avec plus d'avantage. Si l'on voulait fixer dès à présent, dans un même lieu, toutes les personnes indigentes qui se présentent, ce serait ruiner notre entreprise au premier jour. Patience, donc, et tout le monde aura son tour.

## OPINION DE LA PRESSE.

(Des *Mélanges Religieux*.)

L'UNION ET LA NATIONALITÉ.

Dans sa feuille d'hier, l'*Avenir* dit à ses lecteurs :

« Nous prions nos lecteurs de s'arrêter particulièrement sur la circulaire innoce signée « Droits du Peuple. » Nous nous rendons absolument solidaires des principes que l'épiscopat y proclame, parce qu'ils sont ceux qui nous avons toujours soutenus et que nous sommes bien déterminés à proclamer toujours. Ces principes sont justes, inébranlables. Nos confrères peuvent prendre comme venant de nous les arguments qui s'y trouvent à leur adresse. Notre correspondant nous épargne pour le moment la peine de répondre aux journalistes qui nous ont attaqués d'une manière si déloyale.

Puisqu'il en est ainsi, puisque l'*Avenir* est solide sur des principes du correspondant, et que ce journal nous adresse les mêmes arguments que « Droits du peuple », il ne saurait trouver mauvais que nous considérions cette communication comme étant un article éditorial, et par là même que nous agissions en conséquence. Quo dit donc l'*Avenir* ?

Il commence par dire que le peuple se réveille, qu'il demande des réformes, et qu'il veut connaître les causes de l'Acte d'Union et ses conséquences désastreuses pour le pays. Là-dessus, l'*Avenir* fait de lui-même le plus bel éloge qu'il peut pour le faire, et puis il attaque successivement la *Revue Canadienne*, la *Minerve*, le *Journal de Québec*, les *Mélanges Religieux*, et toute la presse tory, et conclut qu'au fond de tout cela, il y a la plus infâme malice, la plus noire calomnie et la plus dangereuse des lectures. Passant alors au mérite de la question, l'*Avenir* ne voit pas trop pourquoi les journaux réformistes et les journaux tories l'attaquent à propos de sa nouvelle politique. Selon lui, c'est là un fait « incompréhensible et qui surpasse l'imagination. » Il s'adresse donc à la *Revue*, aux *Mélanges* et consorts, et esboje de leur

présenter un avenir sombre en tentant de leur faire croire que leur manière d'agir en ce moment n'est propre qu'à procurer l'asservissement du peuple.

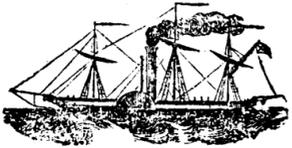
Comme on le voit, notre confrère persiste dans sa doctrine. Rien ne saurait réussir auprès de lui. La religion, la patrie, l'égalité, la concorde, la fraternité, tout cela n'a aucune signification à ses yeux; il n'envisage que le rap-pel; voilà son dieu du jour. Nous regrettons sincèrement cette détermination. Le peuple ne saurait non plus manquer de la déplorer; car il est toujours pénible pour un pays de voir une partie de ses citoyens se séparer de lui, se séparer de leurs compatriotes, pour former un camp à eux-mêmes, et tenter de le régénérer par le moyen le plus imprudent, le moins opportun et le plus dangereux possible. Néanmoins notre devoir est rempli; nous avons conjuré notre confrère au nom de tout ce qui existe de plus respectable et de plus sacré de revenir à travailler à la grande cause du pays et le sauver en conservant dans les rangs de ses citoyens l'union et la fraternité. L'Avenir refuse. Reste au pays à juger.

Il ne s'agit pas ici en effet de l'affaire d'un parti ou de l'affaire d'un moment. C'est la destinée du pays qui est en jeu; le peuple canadien ne saurait donc être indifférent à un pareil débat. C'est à lui à dire s'il entend que le ministère du jour se retire, s'il entend lui ôter sa confiance et son appui, et s'il croit que nos ministres ont eu ce *fair trial* que tout le monde était convenu de leur accorder. Et cette convention, qui donc l'a refusée? Personne; pas même M. Papineau qui pourtant avouait n'avoir aucune confiance dans la forme actuelle du gouvernement, mais qui désirait qu'un coup d'essai lui fût donné franchement et sans arrière-pensée. Eh bien! que fait l'Avenir aujourd'hui? Il attaque la base même du gouvernement, il veut ôter aux ministres le moyen de procurer au pays les grandes mesures de réformes et de progrès qu'il demande à grands cris et qu'ils lui préparent avec application, joie et confiance; il veut dès son début le renverser pour le jeter avec lui, et tout le pays avec eux, dans une agitation dont on ne saurait calculer la durée et dont on ne saurait prévoir les différentes phases. Car le passé (qu'on nous permettra bien de consulter), le passé est là pour nous instruire. Il nous montre à l'étranger de huit à neuf millions d'hommes, qui depuis bientôt cinquante ans demandent la mesure que l'Avenir propose de demander; et cette nation depuis cinquante ans ne l'a pas encore obtenue. Et où en est-elle à l'heure qu'il est? La fièvre, la maladie, le brigandage, la pauvreté, la famine, l'anarchie, la guerre civile; voilà son partage dans une seule année; l'an dernier, elle a vu périr 800,000 de ses enfants. Et qu'avons-nous besoin d'aller chercher par de là les mers? Le Canada ne nous offre-t-il pas aussi d'utiles et de solennels enseignements? Ne nous redit-il pas les tristes, les déchirants événements qui ont ensanglanté et couvert pour nous d'un voile lugubre les malheureuses années 1837 et 1838? Est-il donc besoin de raconter ces scènes déplorables, et d'indiquer quelles en furent les causes? Oh! non; ce tableau est trop déchirant pour le retracer. Qu'il suffise de se les rappeler en soi-même, et de se demander si, en conscience et en citoyen, nous voudrions voir se renouveler pareils excès. Nous le demandons à l'Avenir lui-même; qu'a-t-il à nous répondre?... Eh bien! où nous conduirait sa doctrine actuelle? Cela n'est pas douteux. Car qui veut la fin veut les moyens. Or, vouloir le rappel immédiat de l'union, c'est vouloir ce que ne veut pas le pays tout entier. Vouloir le rappel immédiat de l'Union, c'est refuser la libre navigation du St. Laurent, c'est refuser la réforme des postes et des douanes, c'est refuser la réforme des lois d'éducation, de municipalités, etc.; et en un mot, c'est refuser ce que nous tenons déjà. Vouloir le rappel immédiat de l'Union, c'est échanger notre état de prospérité, d'activité, de richesse et de bonheur, tel que nous le préparons la concession des grandes mesures de réforme et de progrès énumérés plus haut, pour nous plonger dans une agitation sans fin et une opposition systématique à toutes autres mesures, et nous engager dans une longue suite d'années de misères, de tourments et de troubles sans nombre. Néanmoins que le pays choisisse; à lui à décider. S'il préfère le sort que lui prépare la doctrine de l'Avenir, si elle lui sourit, qu'il l'adopte; il aura ainsi pour cortège les misères, les privations, l'oppression et l'anarchie complète. Si, au contraire, le pays aime mieux se fier aux chefs, qui le guident et le défendent depuis dix ans, avec tant d'énergie et de persévérance; s'il aime mieux recevoir les bienfaits que ces mêmes chefs lui promettent et lui préparent activement à l'heure qu'il est; si, en un mot, il veut être conséquent et s'attacher au principe et non pas à l'homme, qu'il attende patiemment ce que le pouvoir lui réserve; c'est ainsi seulement qu'il peut espérer et croire en un avenir heureux et prospère.—Melanges Religieux.

LA REVUE CANADIENNE

MONTREAL, 2 MAI 1848.

PAR LE TÉLÉGRAPHE ÉLECTRIQUE.



ARRIVÉE DU STEAMER AMERICA Nouvelles Importantes D'EUROPE.

La Prusse fait de grands préparatifs de guerre.—Émeutes à St. Pétersbourg.—La grande démonstration chartiste manquée, etc., etc.

Samedi soir le Télégraphe nous a annoncé l'arrivée à New-York du steamer America, après une traversée de 14 jours. Les avis qu'il apporte de la Grande-Bretagne et du continent sont très importants. L'Angleterre est tranquille. La grande démonstration que les chartistes avaient annoncée pour le 10 avril comme devant être le 24 février de la Grande Bretagne a été complètement manquée. Quelques milliers de chartistes se sont rassemblés. Mais la réunion n'a été ni formidable par son nombre, ni importante par ses résultats. Un fait digne de remarque, nous pourrions presque dire étonnant au milieu du bouleversement général de l'Europe, des idées de révolution, de liberté, d'indépendance qui s'emparent des esprits et les agitent en ce moment, c'est que l'Angleterre proprement dite garde un calme parfait. L'empressement de la bourgeoisie anglaise à s'offrir pour la défense des institutions existantes, les 200,000 connétables spéciaux organisés en un clin d'œil pour prêter force à la loi, prouvent que le peuple anglais ne veut pas changer ses institutions par le remède subit des Révolutions, qu'il a encore foi dans les moyens paisibles et constitutionnels des réformes, et qu'il attend du temps et des idées de libéralisme à l'ordre du jour des remèdes efficaces aux abus qui existent en Angleterre.

Nous sommes loin d'être admirateur outré de l'ordre social et politique anglais. Mais nous pouvons bien répéter aujourd'hui à nos lecteurs ce que M. Thiers disait il y a quelques jours aux électeurs des Bouches-du-Rhône: "Dans mon opinion la monarchie constitutionnelle était suffisante pour nous assurer une large part de liberté et l'état de l'Angleterre depuis deux siècles m'a paru une destinée qui ne devait être dédaignée par aucun pays." Le gouvernement responsable et les idées libérales pourront faire sortir l'Angleterre de la crise actuelle, si ses hommes d'état savent céder franchement et sans arrière-pensée aux vœux et aux désirs du peuple comme aux exigences de l'époque. Mais si au lieu de cela, ils s'acharnent à conserver quelques institutions et des abus qui ne sont plus de ce temps et qui révoltent le sentiment populaire, leur politique aura certainement le sort de celle des Guizot et des Metternich.

Nous n'avons aucune nouvelle de l'Irlande. Ce qui nous fait croire que les choses sont dans le même état dans ce malheureux pays.

En France les affaires sont dans un triste état. Nous voyons dans une correspondance Parisienne en date des premiers jours d'Avril que publie un de nos journaux, qu'on attend avec la plus grande impatience la fin du gouvernement provisoire et l'organisation d'un gouvernement républicain. On est parfaitement dégoûté de la souveraineté que chaque membre de la société se croit en droit d'exercer. La liberté a pris des allures de licence et de tyrannie qui désolent les bons citoyens. L'égalité a enfanté des idées de nivellement impossibles à réaliser. La fraternité a fait tomber la moitié de la nation qui travaille aux mains des oisifs et des fainéants. Les agents secondaires du pouvoir provisoire commettent toutes sortes d'imprudences et d'injustices en son nom.

"On nous avait dit que la révolution de 1848 n'aurait rien des gentillesse de celle de 1793, et nous donnions de grand cœur, notre assentiment à cette forme de gouvernement parce que nous étions fatigués de tous ceux sous lesquels nous avions passés sans pouvoir y trouver des garanties suffisantes. Mais nous voyons beaucoup trop se prolonger le règne de la populace, nous voyons les mœurs se détruire et la licence s'impatroniser; nous voyons des processions d'ouvriers inactifs sillonner nos rues, stationner sur nos places publiques; nous voyons les bonnets rouges reparaitre, les arbres de la liberté se planter sur toutes les places et nous demandons si ces démonstrations ne sont pas plus propres à effrayer les hommes riches qu'à les ramener parmi nous; nous nous demandons si le commerce peut reprendre au milieu de ce brouhaha continu: nous nous demandons qui soutient ces hommes dans toutes ces occasions, puisque leur propre travail ne leur rapporte rien; nous nous demandons enfin, lorsque ces citoyens auront atteint le dernier paroxysme d'une maladie de développement général, comment ils rentreront dans le devoir, et à quels excès ils pourront se pousser quand on n'aura plus d'argent à leur donner pour soutenir leur désœuvrement déplorables?"

Il est certain qu'il y a un parti en France qui fait manœuvrer toutes ses machines pour arriver à la fondation d'une république quand même. On veut que tout le monde à Paris devienne républi-

cain de gré ou de force; et, comme on se doute que la prochaine législature pourrait bien faire table rase d'une partie des hommes qui se sont emparés des places et qui veulent les exploiter, on encourage ces manifestations, on propage la discorde, parce que derrière cette meute docile, alors qu'on lui laisse une curée de plaisirs, d'aboiements et de liberté, on peut exercer un despotisme sans contrôle. C'est un vilain jeu que celui-là, et voilà pourquoi nous nous en plaignons amèrement, voilà pourquoi nous déplorons la faiblesse coupable des hommes qui ont accepté si généreusement la responsabilité de tous ces faits."

A Dunkerque, le peuple a tenté d'empêcher le départ de quelques vaisseaux anglais chargés de blé d'Inde, mais la garde nationale a rétabli l'ordre.

De grands préparatifs de guerre se font pour l'armée de terre et de mer. Dans le département du nord, les régiments d'infanterie et de cavalerie ont reçu ordre de se mettre sur le pied de guerre. Le National de Toulon, dans un article du 4 ult, annonce que la flotte commandée par l'amiral Baudin, a reçu ordre de mettre à la voile aussitôt que les équipages auront voté pour la nomination des membres de l'assemblée nationale.

Le Constitutionnel annonce que les chefs Arabes en Algérie ont offert leurs félicitations au gouvernement républicain.

DANEMARK.—Les Duchés allemands de Schleswig et Holstein, qui font partie de ce royaume, se sont déclarés indépendants. Le roi de Prusse qui prétend au titre d'empereur d'Allemagne, ainsi que nous l'avons dit plus haut, a envoyé des troupes prussiennes au secours des duchés allemands; un combat, est sans doute déjà engagé entre ce corps de troupes, et l'armée danoise qui marche sous les ordres du roi de Danemark.

POLOGNE.—Avant de quitter Paris, la légion polonaise avait reçu un témoignage de généreuse sympathie de la France par l'organe du patriote et puissant orateur Lamartine; sa péroraison éloquent et chaleureuse peut être ainsi résumée: "Ne soyez pas injustes envers Dieu, envers la république française, envers vous-mêmes." Les états allemands, le roi de Prusse ouvrant les portes des citadelles à vos martyrs, les portes de la Pologne vous sont ouvertes; Cracovie est affranchie; le grand duché de Posen est devenu Polonais. Voilà les armes que nous vous avons données en un mois. Ne nous demandez pas plus, quelque soit sa vive et profonde sympathie pour un peuple, le gouvernement provisoire de la France ne peut en sa faveur changer sa politique. Nous aimons la Pologne, mais nous aimons par dessus tout la France. Nous tenons en ce moment dans nos mains, ses grandes destinées futures, peut-être même celle de l'Europe tout entière.

Cette responsabilité est terrible, nous le comprenons, et nous ne voulons pas l'engager aujourd'hui, si ce n'est pour les intérêts présents de la France. Ayez donc confiance en elle; considérez que dans les trente jours qui viennent de s'écouler, nous avons conquis à la démocratie plus de terrain que nous ne l'aurions fait dans trente batailles rangées. C'est pourquoi nous vous prions de ne pas troubler par une agitation inutile, par la force des armes, le grand travail que la Providence accomplit aujourd'hui. Les idées seules sont les armes les plus puissantes pour la génération des peuples.

RUSSIE.—Le farouche autocrate a-t-il pu donner suite à ses projets d'invasion contre la Pologne, prussienne, autrichienne, réprimer la sédition dans le duché de Lithuanie, dans la Pologne russe. On en peut douter si l'on considère que la Russie elle-même, Saint-Pétersbourg ne sont pas restés étrangers au mouvement révolutionnaire des idées républicaines. Combien l'Europe régénérée par la liberté aurait à s'applaudir si le czar lui-même était contraint de capituler, et d'abaisser le drapeau du despotisme devant le drapeau de la liberté, d'amener son pavillon.

SUEDE.—Stockholm a ressenti le contrecoup de l'agitation populaire; mais les événements jusqu'à ce jour n'ont rien changé à la forme du gouvernement établi. La Suède prendra-t-elle parti dans la lutte qui vient de s'engager entre la Prusse, au nom de l'Allemagne, et le Danemark?

Avant de quitter le Nord, disons encore que la Hongrie ne s'est pas arrêtée dans son premier mouvement vers l'indépendance. La citadelle de Presbourg a ouvert ses portes au peuple armé qui a proclamé sa nationalité. C'est encore là une circonstance providentielle à ajouter à celles qui doivent assurer la résurrection de la Pologne.

Du Nord, sautons au Midi. En Espagne, la révolution a commencé.

La nuit du 26 au 27 mars a été marquée par de sanglants combats dans les rues de Madrid, les barricades formées en un instant par le peuple, ont été enlevées après des engagements meurtriers. Le général Narvaez ministre de la guerre, qui commandait au nom du gouvernement, est demeuré vainqueur. Suivant ses instincts militaires, il a aussitôt fait suspendre l'exercice des libertés publiques: la loi martiale a été proclamée, des tribunaux militaires ont déjà prononcé des condamnations à mort. Mais tout porte à croire que le mouvement comprimé est le premier éclair seulement de l'incendie qui couve dans différentes provinces du royaume. Terminons ce long et rapide résumé par le Portugal, tout est tranquille dans cette province.

RECENSEMENT.—Le Journal de Québec fait un appel à la Presse du pays au sujet du recensement. Nous répondons à cet appel en exprimant de nouveau l'opinion que le gouvernement en prenant sur lui la responsabilité de faire faire ce recensement ne ferait que se rendre à une impérieuse nécessité et serait approuvé par le parlement.

TREIZE JEUNES TÊTES.

LES MEXICAINS de l'Avenir n'avaient pas besoin de nous dire qu'ils ont le travail en commun de très jeunes têtes pour la rédaction de leur feuille absurde et inconsciente. La chose était facile à deviner. A lire un seul numéro de cet étrange journal, on devient persuadé et convaincu qu'une grande partie de la rédaction est entre les mains de très jeunes gens qui possèdent à un haut degré les défauts de leur âge, l'irréflexion, la maladresse, l'imprudence et la témérité. Mais ce qui nous frappe et nous étonne, c'est que ces très jeunes têtes aient de si vieilles idées, des idées si arriérées, si rétrogrades qu'en lisant quelques-unes de leurs élocubrations, on se sente reculés d'un demi siècle dans le passé et pataugeant comme sous l'ancien régime, dans l'ornière des abus et des griefs d' alors. Il faut qu'à part des très jeunes têtes, il y en est de très vieilles occupées à griffonner pour l'Avenir, car nous ne saurions croire que ces vieilles idées soient sorties de si jeunes cerveaux. Non, elles doivent être le bagage de quelque vieux politique ambitieux qui voudrait ramener une seconde crise ministérielle pour faire sans doute une nouvelle édition d'un fameux pamphlet. Jeunes et vieux les collaborateurs de l'Avenir sont également inconscients et absurdes. Il n'y a pas moyen de raisonner avec eux. Au lieu de descendre et nous rencontrer sur le terrain des faits, de rester dans le présent, ces célèbres écrivains nagent dans le vague des théories, s'en vont fouiller dans le passé pour en exhumer toutes les misères et s'apitoyer ensuite sur le sort de la patrie, enfin paraissent non pas vouloir discuter et par là éclairer l'opinion publique mais seulement créer du désordre et du mécontentement afin de pêcher en eau trouble.

En effet, ont répondu les écrivains de l'Avenir à nos articles sur l'union et la nationalité, dans lesquels nous combattons leurs doctrines erronées, hors de saison et suicidées? Rien, absolument rien. Un des collaborateurs sous la signature Droits du Peuple, s'est évertué dans un long article aussi pauvre de style que faible de raisonnements de défendre la position de l'Avenir mais il n'a pas réussi. Au contraire il n'a fait que répéter les plaintes injustes que l'Avenir a formulées contre la presse et le parti libéral depuis quelque temps. Quant aux articles sous la tête éditoriale, ceux qui ont pu les lire ont apprécié leur valeur. Le dernier surtout ne fait certainement pas honneur sous aucun rapport aux Treize jeunes têtes. C'est une répétition presque mot à mot des articles précédents, entremêlée de force mensonges, de fausses représentations et de calomnies. Avec de pareils moyens, on prétend éclairer l'opinion publique, faire abandonner au peuple les éléments politiques paisibles et régénérateur qui sont entre ses mains, et le lancer dans une nouvelle voie dont il ne peut connaître l'issue. C'est se tromper et s'abuser étrangement. Il ne peut y avoir que de très jeunes ou bien encore de très vieilles têtes pour former de pareils projets. Aussi le peuple en repudie l'idée avec empressement. La plupart des organes de la population française du Bas-Canada se sont déjà prononcés contre sans ménagements. Nous publions aujourd'hui un article des Melanges Religieux qui combat victorieusement les prétentions du correspondant Droits du peuple de l'Avenir et les principes du journal. Les Melanges Religieux expriment en cette occasion comme dans les autres articles, écrits sur le même sujet, nous n'en doutons pas, l'opinion du clergé du pays sur l'agitation intempestive, langoureuse et mal-intentionnée qu'on voudrait conseiller au peuple dans le moment actuel. Notre clergé ne désire que la paix, le bonheur, la prospérité de la patrie et ne pourra jamais approuver les tendances désorganisatrices et anarchiques des écrits de l'Avenir. Le pays a assez souffert de cette politique à outrance qu'on veut lui imposer de nouveau. D'autres journaux libéraux la Minerve, le Journal de Québec, l'Ami de la Religion et de la Patrie ont écrit dans le même sens. Enfin nous sommes persuadés que le reste des journaux français partageront nos opinions. Il n'y aura donc que l'Avenir et l'Aurore des Canadas du côté des mécontents. Les Treize jeunes têtes, aidées même de quelques vieilles comme celles de M. Viger de l'Aurore, trouveront probablement la besogne ingrate et difficile. Il vaudrait mieux M.M. de l'Avenir abandonner une partie si ingrate et même se faire que de travailler contre l'opinion publique à une œuvre qu'elle réprouve et qui ne peut que vous faire gagner le mépris de vos compatriotes.

Le Pilot et l'Avenir.

Le Pilot de ce matin contient l'article suivant sur la politique de l'Avenir.

"Nous avons remarqué avec surprise et indignation, comme tout homme raisonnable et modéré a dû faire la marche adoptée par cette section du parti libéral dont l'Avenir est l'organe, en cherchant à anéantir l'agitation par demander le rappel de l'union entre les deux provinces, en jetant le cri de guerre au nom de la Nationalité Canadienne-Française, pour faire renaitre des sentiments d'hostilité et de mauvais vouloir entre les deux races qui habitent cette colonie et pour répandre à travers ce pays les germes des dissensions et des discordes civiles.

Dans un moment comme celui-ci, quand après une longue lutte, nous avons triomphé, quand nous avons obtenu le Gouvernement Responsable et que nous entrons dans une nouvelle ère, que nous sommes au commencement du règne d'une administration libérale et éclairée appelée au pouvoir par le libre choix du peuple et de qui on doit attendre la réforme des abus existants, et une bonne et sage législation, dans un moment où le pays est content et satisfait, cette bande de têtes chaudes, de politiques inhabiles et maladroits a levé l'étendard de la désunion, appelle ses compatriotes à se rallier autour

et les pousse vers une agitation folle et dangereuse. Il est donc du devoir de tout vrai Réformiste, de tout bon ami de son pays de venir de l'avant sans crainte et d'employer tout l'influence qu'il peut avoir pour arrêter et empêcher les mauvais effets d'un mouvement si hors de saison et injustifiable.

Nous avouons que nous ne craignons guère les succès que peuvent obtenir ces impatientes démagogues. Nous avons trop confiance dans le bon sens et la prudence de ceux à qui l'Avenir s'adresse pour croire qu'il y en ait un grand nombre qui se laissent entraîner par ces misérables agitateurs. Tout en protestant contre leur politique; nous croyons que leurs tentatives seront suivies de la plus éclatante défaite. Heureusement procuré contre le poison que les gens de l'Avenir veulent répandre dans les esprits de leurs compatriotes. La folie et la parfaite aberration de leur carrière politique ont été habilement et éloquentement exposées par le Rédacteur de la Revue Canadienne dans un excellent article, dont nous approuvons de tout cœur toutes les parties et à la traduction digne empruntée au Herald, nous renvoyons nos lecteurs."

Eh bien! M.M. les Treize jeunes têtes de l'Avenir, comment trouvez vous ça?

En vérité, en vérité, nous vous le disons, ne lancez à vos projets, ou bien il faudra vous faire ce qu'on fait à l'école aux enfants indociles, mettre sur vos treize jeunes têtes, treize bonnets d'âne!

FAITS DIVERS.

Il n'y a rien de vrai dans les bruits absurdes d'assemblées secrètes, etc., qui circulent depuis quelques jours en ville. Son Honneur le maire a dit hier soir au Conseil de Ville qu'il était autorisé par Son Excellence le gouverneur-général de dire que ce que l'autorité militaire pouvait avoir fait en conséquence de ces bruits, avait été fait par elle seule et sans aucune direction de sa part. Son Excellence ajouta de plus qu'il avait confiance en ses ministres et que croyant que ces derniers possèdent la confiance de tout le pays, il n'appréhendait aucun désordre, ni aucune réunion où il aurait peur lui-même d'assister.

Deux lignes d'omnibus ont commencé hier à voyager entre la station du chemin de fer de Lachine et la traversée de Longueuil, l'une par la rue St. Paul et l'autre par la rue Notre-Dame. Les voitures sont très confortables et le prix du passage seulement 3 centes.

Portrait de Pie IX et des membres du gouvernement provisoire de la France.—M. McCoy de la grande rue St. Jacques vient de recevoir et offre en vente deux magnifiques gravures sur acier représentant l'une le portrait du grand Pontife Sa Sainteté Pie IX et l'autre les membres du gouvernement provisoire en France. Ces portraits sont pris d'après nature et sont aussi remarquables sous le rapport de la perfection de l'art que sous celui de la parfaite ressemblance des traits. Tout le monde doit avoir dans sa maison le portrait du Pape actuel, du puissant génie qui veut faire sa part dans la régénération de l'Europe. Quant aux membres du gouvernement provisoire en France, une gravure qui les réunit tous ensemble en un groupe doit être également bien accueillie. Le portrait de Pie IX ne se vend que 30 sous et l'autre gravure 75. 6d.

MM. Les Amateurs Canadiens se proposent de donner une autre représentation lundi prochain le 8 mai. Les pièces qu'ils doivent monter cette fois sont "Michel et Christine" et le "Commissaire Extraordinaire." MM. les Amateurs Canadiens seront assistés des Officiers de la Garnison qui préparent eux-mêmes une représentation anglaise pour la circonstance.

Louis LaBrèche-Viger, écriv., a été admis à pratiquer comme Avocat, jeudi le 27 ult. devant son honneur le juge Smith. M. LaBrèche-Viger a fait son cours d'études de droit sous MM. Cherrier et Dorion.

Lecture de M. Amédée Papineau.—Samedi soir, M. A. Papineau a lu devant l'Institut Canadien, un écrit remarquable sous le rapport du style et sous le rapport des idées. Le style était grave et entraînant, les idées grandes et frappantes; nous avons écouté le lecteur avec intérêt, sans faire attention au temps qu'il s'écoulait. La "civilisation" était le sujet de cette lecture. Si nous avons bien compris M. Papineau, sa grande pensée est que la civilisation conduit le monde, par les relations internationales, à une espèce d'unité universelle. Au sujet des nationalités, il nous paraît parfaitement d'accord avec M. de Lamartine, c'est-à-dire, qu'elles nourrissent une hétérogénéité qui nuit à l'entente internationale. Sans conseiller l'abandon de ce sentiment ineffaçable chez nous, il ne veut pas qu'il serve à nous désunir de ceux avec qui nous sommes nécessairement en contact. Ce n'est pas au dix-neuvième siècle qu'on doit déchirer son semblable parce qu'il appartient à une nation étrangère, ce n'est pas dans un temps où tout l'univers semble s'ébranler pour opérer une fusion d'idées démocratiques, qu'il serait à propos de raviver les distinctions de races si fertiles en animosités et en guerres. M. Papineau pense que dans la grande unité américaine qui embrassera ce continent, il y aura unité de langage, ce langage sera celui de la majorité, celui des Anglo-Saxons.—M. Papineau a été prié de livrer son ouvrage à la publicité, nous espérons qu'il se rendra à cette invitation, et dans ce cas le public pourra l'apprécier plus justement.—Minerve.

PROVINCES D'EN BAS.—Les dernières journaux de Halifax nous ont apporté le discours de sir John Harvey, à la fermeture de la législature de la Nouvelle-Ecosse qui a eu lieu le 11 ultimo. Le parti libéral de la Nouvelle-Ecosse aura à se féliciter de son triomphe et de la mise en pratique du gouvernement responsables, si toutes

ATELIER TYPOGRAPHIQUE

DE LA

REVUE CANADIENNE

Impression de toutes espèces en français et anglais :

LIVRES, AFFICHES, PROGRAMMES, CATALOGUES, CARTES, CIRCULAIRES, CONNAISSANCES ET FACTUMS D'APPEL, BLANCS D'AVOCATS, DE NOTAIRES, ETC.

Le tout exécuté avec goût et à des prix réduits.

Ceux de nos abonnés qui changent de résidence, voudront bien nous en prévenir afin de ne pas éprouver de retard dans la réception du journal.

les mesures de la nouvelle administration sont aussi libérales et aussi désintéressées que celles du département des dépenses. Les bases du nouveau système sont :

10.—Que le receveur général sera nommé par le gouverneur et son conseil et tiendra son emploi (non à perpétuité) avec un salaire de £600 par an, et sera chargé de recevoir et de payer tous les argent de la banque d'épargne.

20.—Que l'autorité susdite nommera un secrétaire des finances qui remplira la charge pour un temps indéterminé, avec un salaire de £600 par an, et un principal clerc, avec un salaire de £200 par an. Les devoirs du secrétaire des finances embrasseront l'examen soigné des comptes publics, tant des dépenses que des recettes, et le receveur-général ne payera aucun compte sans l'avoir fait préalablement certifier par le secrétaire des finances.

30.—Que le secrétaire des finances sera président du bureau de revenu, et avec le receveur général, assistés de trois personnes capables constituera le bureau du revenu, mais sans salaire pour leurs services dans ce département.

40.—Le receveur général et le secrétaire des finances sont tous deux obligés d'être membres de l'administration provinciale, et l'acceptation de l'un et l'autre des emplois par un membre de la chambre d'assemblée rend son siège vacant, mais n'empêche pas sa réélection. Si ce bill passe et que le commissaire des terres de la couronne devient chef de département, les chefs de département dans la nouvelle administration seront :—Un procureur-général et un solliciteur-général, aviseurs en loi de la couronne ; receveur-général et secrétaire des finances, auditeurs des comptes ; inspecteur-général ; bureau des terres, et officiers avec le secrétaire provincial formant six membres du conseil en office, et trois sans office, — tous responsables à la chambre et au pays pour tout acte de l'administration. Le vieux système continuera à la province de la Nouvelle-Ecosse pour rétribuer ses employés. — £12,943 1/4 et le nouveau système ne lui coûtera, par la diminution des salaires et des emplois, que £5070, 00 seulement.

Ces dépêches disent le plus explicitement possible que le gouvernement responsable est consacré à la Nouvelle-Ecosse. Sa Majesté a sanctionné et la démission des anciens conseillers excédés et la nomination des nouveaux, pour lesquels des warrants devaient être préparés.

Lord Grey termine sa première dépêche en disant : "J'espère que le gouvernement responsable qu'ils apprécient à si juste titre et dont ils appliquent si bien les principes, peut être maintenant considéré comme établi à la Nouvelle-Ecosse, de manière à fonctionner pour l'avantage général des habitants de cette province."

Lord Grey, dans une autre dépêche, consent à laisser à M. Johnson, le ci-devant procureur général de la Nouvelle-Ecosse, le titre et les émoluments (s'ils y a émoluments) de l'avocat-général, pourvu qu'il ne fasse plus partie de la chambre, parce qu'il ne peut admettre que les officiers du gouvernement soient dans la position de voter contre la couronne qui les emploie et les paie.

Correspondances. A. G. éer., Laprairie, reçue remise. Mde. J. B. B., Lansingburg, N. Y. do. C. D. éer. St. Eustache, do. Les R. P. O. Longueuil, do. P. S. A. B. éer., La Beauce, do. Révd. M. Q. Puc, Lanoraie, do. M. M. N. et W. St. Jean, do. F. X. J. éer., Québec. Au sujet des souscripteurs de l'Album seul, vous pouvez donner des Albums en prime, ceux que vous avez en main, car nous n'en avons plus que quelques exemplaires de 1847.

NOMINATIONS. BUREAU DU SECRÉTAIRE. Montréal, 29 avril 1848. Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de faire les nominations suivantes :

L'honorable Elzéar Bedard pour être un des Juges de la Cour du Banc de la Reine pour le district de Montréal, en cette partie de la province ci-devant appelée Bas-Canada, en la place et lieu de l'honorable Samuel Gale qui a résigné.

L'honorable Thomas Cushing Aylwin, pour être un des Juges de la Cour du Banc de la Reine pour le district de Québec, en cette partie de la province ci-devant appelée Bas-Canada, en la place et lieu de l'honorable Elzéar Bedard qui a résigné.

VENTE PAR LE SHERIF. POUR LE MOIS DE MAI 1848. Philippe Turcot vs. Nicolas Poirier, une terre, maison, etc., Côteau St. Pierre, paroisse de Montréal, vente au Bureau du Sherif, le 29 à 11 heures.

ASSOCIATION. ST. JEAN-BAPTISTE. ASSEMBLÉES DE SECTIONS. DES TRESORIERES, CENTURIONS ET DECURIONS, ANCIENS ET NOUVEAUX.

THEATRE ROYAL. SOUS LE PATRONAGE IMMEDIAT DE SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GENERAL.

MESSIEURS LES AMATEURS CANADIENS ASSISTÉS PAR LES Officiers de la Garnison, auront l'honneur de représenter MICHEL ET CHRISTINE.

LONDON ASSURANCE. Comédie en un acte par Durand et Lauzanne. Loges 5s. Parterre 2s. 6d. Galerie 1s. 3d.

AVIS DES POSTES. A commencer JEUDI prochain le 1 MAI, et jusqu'à avis contraire, la MALLE ANGLAISE qui doit rencontrer les steamers de Boston ou de New-York à HALIFAX, sera fermée au Bureau de Poste de Montréal à TROIS heures, P. M. les MERCREDIS et les JEUDIS alternativement, c'est-à-dire Mercredi pour les steamers qui partent de Boston et Jeudi pour les steamers qui partent de New-York.

AVIS. L'honorable Thomas Cushing Aylwin, pour être un des Juges de la Cour du Banc de la Reine pour le district de Québec, en cette partie de la province ci-devant appelée Bas-Canada, en la place et lieu de l'honorable Elzéar Bedard qui a résigné.

AVIS. L'honorable Elzéar Bedard pour être un des Juges de la Cour du Banc de la Reine pour le district de Montréal, en cette partie de la province ci-devant appelée Bas-Canada, en la place et lieu de l'honorable Samuel Gale qui a résigné.

MARIAGE. Au village de l'Assomption, dimanche soir, le 30 avril dernier, à la résidence du Dr. L. J. C. Cazeneuve, par M. L. Pominville, vicar du lieu, Eugène Archambault, éer., notaire de l'Assomption, a Dame Eugénie Cazeneuve, veuve de feu Isidore Lafontaine, éer., en son vivant médecin de Beillevue.

AVIS. La Société qui a existé entre les Soussignés sous le nom de JAMES LESLIE & CIE est dissoute à compter de ce jour de consentement mutuel. Toutes dettes dues à ou par la société seront réglées par Henry Starnes, Edward Stuart Leslie et Patrick Leslie qui continueront les affaires à leur propre compte sous le nom de LESLIE, STARNES & CIE.

AVIS. En cette ville, le 28, Anna-Louisa, enfant de M. Benj. Lyman, âgée de 10 mois. A Boucherville, le 27 avril, après une maladie de neuf jours, Dame, Marie-Françoise Modoin, épouse de M. Eusèbe Joachim, âgée de 36 ans.

A GRAND MARCHÉ. FONDS DE MAGASIN DE £12,000, vendre au No. 121, Rue Notre Dame. VIS-A-VIS L'ÉGLISE ANGLAISE. LES Soussignés informent respectueusement leurs nombreux pratiques et le public en général qu'ils ont commencé à vendre et veulent vendre sous un court délai leurs fonds de magasin. Ils ont fait une sélection de plus de 25 par cent sur le prix courant des marchandises déjà évaluées à très bas prix et importées directement par eux.

CANAL LACHINE. VIS est par le présent donné que le CANAL LACHINE sera ouvert au Commerce MARDI, le 25 du courant, ou avant s'il est possible, avis en sera donné.

CHAPEAUX. HENDERSON, FRERE & CIE, Ont ouvert leur nouveau et splendide magasin No. 93, rue Notre-Dame, AVEC UN ASSORTIMENT NOUVEAU A LA DERNIERE MODE.

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL. PATRON : Monseigneur l'Evêque Catholique de Montréal.

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL. EXTRAIT. MONTANT des Dépôts le 31 Décembre 1847. £2675 11 7

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL. EXTRAIT. Balance due aux Dépositaires ce jour. £1143 16 0

FERMES A LOUER OU A VENDRE A des conditions faciles. S'adresser à M. GIROUARD, à St. Benoit.

PAPIS A L'HUILE. Grande variété de patrons et de couleurs, à vendre par M. A. LAFLAMME.

A LOUER. T. POSSESSION AU 1ER MAI. Une partie de la MAISON, No. 165, sur la rue Notre Dame, formant un beau MAGASIN et un excellent logement.

AVIS. BUREAU DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST-LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE. MONTRÉAL, 29 Janvier 1848. LES propriétaires de parts dans le Capital de la Compagnie du Chemin de Fer du St. Laurent et de l'Atlantique, sont par ces présentes notifiés et requis de payer au Trésorier, au Bureau de la Compagnie, No. 18, Petite rue St. Jacques, en cette ville, les 5me et 6me VERSEMENTS de DEUX LIVRES, DIX CHELINS courant, par chaque part.

LICENCES. VIS est par le présent donné que les LICENCES mentionnées plus bas devront être renouvelées comme suit, savoir : Des Epiciers, des Colporteurs et de ceux qui tiennent des tables de Billards, le ou avant le 5 AVRIL prochain.

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE. Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général, en Conseil nommer ORLEN J. KEMP, de St. Armand, Ecuier, Agent pour la vente des Terres de la Couronne dans les Townships de Durham, Stanbridge et Sutton, dans le Comté de Missisquoi ; Hume, Ely Farnham, Gramby, Milton, Rayton, Sheffield et Stokely, dans le Comté de Shelburne ; Bolton et Potton, dans le comté de Stanstead, Bas-Canada, en remplacement de Samuel Wood, Ecuier, décédé.

ROMUALD TRUDEAU, APOTHECAIRE. No. 111, Rue St. Paul, Montréal. MONTRÉAL, 1 fév. 1848.

AVIS. LES affaires ci-devant conduites par JOHN YOUNG & BENJAMIN HOLMES sous les noms et raison de STEPHEN, YOUNG & CIE, seront continuées à l'avenir par les Soussignés sous le nom de HOLMES, YOUNG & KNAPP.

BAZAR D'ARTICLES DE GOUT DE M. OLLENDORFF. OU LOTTERIE CI-DEVANT TENUE PAR M. REHFISCH.

LOTTERIE. Mardi après-midi à 2 heures à 5 heures et de 6 à 9 et en payant unécu, on aura la chance de tirer des articles de goût, soit en bijouterie, articles plaqués en argent, meubles de goût ou autrement choisis, ou autres articles, de valeur et utiles.

VITRES A VENDRE. LA COMPAGNIE de la MANUFACTURE de VERRE de l'OSTAWA, offre à vendre : 2,000 BOITES de VITRES, De 7 1/2 sur 8 1/2 et de 3 1/2 sur 4 1/2 de diverses qualités.

VITRES A VENDRE. PLATE GLACE, venant de cette manufacture, de qualité supérieure et égale au verre d'Allemagne. Les commandes pour toute quantité ou grandeur, de 3 à 42 et de toute épaisseur seront reçues et exécutées ponctuellement. Les demandes doivent être adressées au Surintendant à VAUVERGNE ou au Bureau de la Compagnie à Montréal, rue St. Thérèse.

SOUS LE PATRONAGE DE MADAME LA COMTESSE D'ELGIN, LA SOIREE ANNUELLE.

DAMES PATRONNES. Mesdames Gore, Mesdames DeBlieux, " L. T. Drummond, " Coffin, " Wetherall, " Campbell. MAITRES DE CEREMONIES: Col. Antrobus, A. D. C. P., Col. DeSalaberry, George Debarsat, Ecr., Col. Ermtanger, Mj. Grenville, 23rd R. W. F., Capt. Clermont D. A. Adj. Gén.

APPARTEMENTS DEMANDES. UN Monsieur Anglais désirant apprendre le français voudrait louer une ou deux chambres dans une famille canadienne, avec ou sans la pension. S'adresser au Bureau de la REVUE CANADIENNE, 12 février, 1848.

AUX ETUDIANTS. CEUX des Etudiants en Médecine qui désireraient pensionner en cette ville, trouveront chez Mme St. JULIEN des voitures pour les conduire à leurs Cours matin et soir.

BUREAUX A LOUER. DANS la rue SAINT-VINCENT, No. 15, UNE ou DEUX Chambres spacieuses à louer à bon marché. S'adresser au Bureau de la REVUE—12 fév.

LIBRAIRIE CANADIENNE. No. 3, Rue St. Vincent. LES soussignés ont l'honneur de rappeler à leurs nombreux pratiques qu'ils se chargent comme par le passé, des ordres qu'on voudra bien leur confier pour LIVRES, GRAVURES, CARTES GEOGRAPHIQUES, GLOBES, INSTRUMENTS DE CHIRURGIE, INSTRUMENTS DE MATHEMATIQUES ET DE TOUTES AUTRES MARCHANDISES FRANÇAISES.

INFORMATIONS DEMANDEES. M. demande des informations sur la personne de JEAN-BAPTISTE BLOUIN, Imprimeur, qui est parti de Québec, ceux qui pourraient avoir ce qu'il est devenu et où il est, rendraient un grand service à ses familles, en communiquant ces informations au Bureau de ce Journal.—Montréal, 23 avril 1848.

LIBRAIRIE CANADIENNE. No. 3, Rue St. Vincent. LES commandes confiées à leurs soins, seront exécutées cette année par l'un des soussignés, dont le départ pour l'Europe, est fixé au 10 de Janvier prochain. Ils profitent de cette occasion pour inviter les personnes qui leur doivent de vouloir bien solder leur compte sous le plus court délai possible.

LIBRAIRIE CANADIENNE. No. 3, Rue St. Vincent. LES commandes confiées à leurs soins, seront exécutées cette année par l'un des soussignés, dont le départ pour l'Europe, est fixé au 10 de Janvier prochain. Ils profitent de cette occasion pour inviter les personnes qui leur doivent de vouloir bien solder leur compte sous le plus court délai possible.

LIBRAIRIE CANADIENNE. No. 3, Rue St. Vincent. LES commandes confiées à leurs soins, seront exécutées cette année par l'un des soussignés, dont le départ pour l'Europe, est fixé au 10 de Janvier prochain. Ils profitent de cette occasion pour inviter les personnes qui leur doivent de vouloir bien solder leur compte sous le plus court délai possible.

LIBRAIRIE CANADIENNE. No. 3, Rue St. Vincent. LES commandes confiées à leurs soins, seront exécutées cette année par l'un des soussignés, dont le départ pour l'Europe, est fixé au 10 de Janvier prochain. Ils profitent de cette occasion pour inviter les personnes qui leur doivent de vouloir bien solder leur compte sous le plus court délai possible.

LIBRAIRIE CANADIENNE. No. 3, Rue St. Vincent. LES commandes confiées à leurs soins, seront exécutées cette année par l'un des soussignés, dont le départ pour l'Europe, est fixé au 10 de Janvier prochain. Ils profitent de cette occasion pour inviter les personnes qui leur doivent de vouloir bien solder leur compte sous le plus court délai possible.

LIBRAIRIE CANADIENNE. No. 3, Rue St. Vincent. LES commandes confiées à leurs soins, seront exécutées cette année par l'un des soussignés, dont le départ pour l'Europe, est fixé au 10 de Janvier prochain. Ils profitent de cette occasion pour inviter les personnes qui leur doivent de vouloir bien solder leur compte sous le plus court délai possible.

LIBRAIRIE CANADIENNE. No. 3, Rue St. Vincent. LES commandes confiées à leurs soins, seront exécutées cette année par l'un des soussignés, dont le départ pour l'Europe, est fixé au 10 de Janvier prochain. Ils profitent de cette occasion pour inviter les personnes qui leur doivent de vouloir bien solder leur compte sous le plus court délai possible.

LIBRAIRIE CANADIENNE. No. 3, Rue St. Vincent. LES commandes confiées à leurs soins, seront exécutées cette année par l'un des soussignés, dont le départ pour l'Europe, est fixé au 10 de Janvier prochain. Ils profitent de cette occasion pour inviter les personnes qui leur doivent de vouloir bien solder leur compte sous le plus court délai possible.

LIBRAIRIE CANADIENNE. No. 3, Rue St. Vincent. LES commandes confiées à leurs soins, seront exécutées cette année par l'un des soussignés, dont le départ pour l'Europe, est fixé au 10 de Janvier prochain. Ils profitent de cette occasion pour inviter les personnes qui leur doivent de vouloir bien solder leur compte sous le plus court délai possible.

LIBRAIRIE CANADIENNE. No. 3, Rue St. Vincent. LES commandes confiées à leurs soins, seront exécutées cette année par l'un des soussignés, dont le départ pour l'Europe, est fixé au 10 de Janvier prochain. Ils profitent de cette occasion pour inviter les personnes qui leur doivent de vouloir bien solder leur compte sous le plus court délai possible.

LIBRAIRIE CANADIENNE. No. 3, Rue St. Vincent. LES commandes confiées à leurs soins, seront exécutées cette année par l'un des soussignés, dont le départ pour l'Europe, est fixé au 10 de Janvier prochain. Ils profitent de cette occasion pour inviter les personnes qui leur doivent de vouloir bien solder leur compte sous le plus court délai possible.

CHARLES GAREAU, MARCHAND-TAILLEUR.

A TRANSPORTE SON MAGASIN AU NO. 87, RUE NOTRE-DAME

VIS-A-VIS L'ANCIEN PALAIS DE JUSTICE 2e PORTE DE M. BOIVIN, ORFEVRE.

C. G. profite de cette occasion pour remercier ses amis et le public en général pour l'encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour...

LES personnes qui ont en leur possession des congés de milice et qui n'ont encore rien reçu du Gouvernement...

TERRES A VENDRE.

UNE superbe TERRE située dans la paroisse de St. Constant, avec une maison, granges, etc.

ATTENTION SOURCES DE VARENNES A LOUER OU A VENDRE

DES conditions très libérales, et à prendre possession le PREMIER de Mai prochain, l'ETABLISSEMENT des SOURCES de VARENNES...

VITRES A VENDRE.

LA COMPAGNIE de la MANUFACTURE de VERRE de POSTAWA, offre à vendre: 2,000 BOITES de VITRES.

VITRES de double épaisseur. PLATE GLACE, venant de cette manufacture, de qualité supérieure et égale au verre d'Allemagne.

NOUVEL ETABLISSEMENT A VAPEUR, POUR MOUDRE LA FLEUR ET LA FARINE D'AVOINE.

MOULINS DE MONTRÉAL. Coin de la Rue St. Pierre et de la Ruelle Fortification, Anciennement la fonderie de MM. Hedge et Rodden.

Aux Fermiers et Détaillers de Grains et Fleur.

Le soussigné, venant de compléter un nouveau Moulin à Vapeur pour la Fleur, contenant trois paires de Moulages Françaises...

MONTRÉAL, 18 avril 1848. N. B.—Toute espèce de Grains moulus, bons pour les Chevaux et autres Animaux.

Sous le Patronage de Son Excellence lord Elgiz, Gouverneur-General.

MAGNIFIQUE PANORAMA.

LUNDI, le 24 du courant, sera exhibé dans la Chambre de Lecture de la Halle des ODD-FELLOWS, grande Rue St. Jacques, une série de

DIX VUES PANORAMATIQUES DES MONTAGNES SAUVAGES ET des principales scènes d'Afghanistan.

CINQ OU SIX COMPAGNONS-TAILLEURS Trouveront de l'emploi en s'adressant à C. GAREAU, Rue Notre-Dame.

A VENDRE A CE BUREAU LE DEUXIEME VOLUME DE L'ALBUM

Littéraire et Musical de la Revue, COMPRENANT LES 12 LIVRAISONS DE 1847. CEUX qui désirent se procurer ce volume feront bien de ne pas tarder.

CORPORATION DE MONTRÉAL. BUREAU DU TRESORIER DE LA CITE, Hôtel-de-Ville, 16 aout 1847.

AVIS public est par le présent donné à tous ceux qui doivent à la Ci de Montréal, pour Cotisation, Corvée, Taxe sur leurs chevaux, bu autrement, de venir payer sans délai.

AVIS. TOUTES Personnes qui ont des réclamations contre la succession de feu JOHN EASTON MILLS, Ecuyer, en son vivant Banquier à Montréal, sont priées de les présenter pour être réglées, et celles qui doivent à la dite succession de payer sans délai le montant de leurs comptes, au bureau occupé ci-devant par le défunt rue St. François-Xavier.

WILLIAM LYMAN, Procureur de Mme Hannah Lyman Mills Montréal, 26 nov.

PIANOS

RÉPARÉS ET MIS D'ACCORD, ETC. Le Soussigné ayant pris des arrangements avec des ouvriers de première classe des ateliers célèbres de Collard et Collard et Town et Packer de Londres, est maintenant prêt à se charger de toutes espèces de réparations aux Piano-Forte, Harpe à pédales, Guitares, Violons, etc.

CHAPEAUX FRANCAIS. Les Soussignés ont bien l'honneur d'annoncer à leurs PRATIQUES et au PUBLIC en général, qu'ils viennent d'ouvrir quelques caisses de

CHAPEAUX DE SOIE. Reçus directement de PARIS, dans le mois de Janvier dernier. PRIX:—25s. A 30s.

TAPISSERIES FRANCAISES. A VENDRE PAR E. R. FABRE & CIE. Rue St. Vincent, No. 3. 23 mars 1848.

AVIS IMPORTANT

Le commencement d'une année étant une époque favorable pour prendre ou renouveler un abonnement à la Revue Canadienne et à l'Album Littéraire, avis est donné par les présentes que tous les abonnés, LES ANCIENS COMME LES NOUVEAUX, ont droit aux PRIMES D'ABONNEMENT que nous avons annoncées depuis quelques mois.

20 ALBUMS POUR RIEN

C'est plus que la valeur de l'argent. L'ANNEE 1847 EST COMPLETE, Hâtez-vous de vous abonner, car le nombre des listes est limité. 8 janvier.

PLACES DE BANG A LOEUR

On offre à louer une ou deux places de Banc avantageusement situées dans la nef de l'Eglise Paroissiale de cette ville, dans l'allée du centre, possession immédiate s'adresser au Bureau de la Revue Canadienne. 31 déc. 1847.

BRASSEIE PIGEON.

M. A. DORAY s'étant retiré de cet établissement, les affaires se feront sous le nom de "PIGEON, SAUVAGEAU & CIE." NARCISSE PIGEON. A. & T. SAUVAGEAU. Montréal, 9 fév. 1848.

L'AMBI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

Journal Ecclésiastique, Politique, &c. AVIS AUX ABONNES ET AU PUBLIC. DANS la vue de reconnaître l'accueil bienveillant reçu jusqu'à ce jour par notre Journal, et pour le mettre à la portée des moyens de toutes les classes, nous annonçons qu'à compter du 1er de Mai prochain, l'AMBI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE, paraîtra le LUNDI MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, sous son format actuel, formant à la fin de l'année un superbe volume de 1,240 pages, sur la Religion, la Littérature, les Sciences, les Arts, les Nouvelles Politiques, etc à raison de DEUXIEME CHÉLINS et DEMI par année, payable tous les six mois et d'avance. Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette condition, l'abonnement sera de QUINZE chélins courant, payables par semestre.

LIVRES NOUVEAUX.

Le Soussigné vient de recevoir de Paris les ouvrages suivants, dont plusieurs sont classés: Romans de Voltaire 1 vol Contes, Satires, Epîtres, Poésies diverses, Odes, Stances, Poésies mêlées, Traductions, et Imitations, par Voltaire 1 vol Théâtre de J. Racine Corinne, ou l'Italie, par Madame de Staël De l'Allemagne par do do Esprit des Loix par Montesquieu Grandeur et Décadence des Romains par Montesquieu

Œuvres de Molière de Boileau Sermons et morceaux choisis de Massillon, précédés de son Eloge Lettres de Madame de Sévigné Gil Blas par Lesage Œuvres de J. Racine do Rabelais, 9 vols Le Plutarque Français 4 vols XIV, X, XVI Siècles. JOHN McCOY, 9, Grande rue St. Jacques. Montréal, 27 janv.

LIVRES NOUVEAUX.

Le soussigné vient de recevoir de Bruxelles, les ouvrages suivants: Œuvre de Victor Hugo, 8 vols. L'Amant de la Lune, par C. Paul de Kock, 12 vols. De l'Allemagne, par Mme de Staël, 3 vols. Une Fille du Régent, par A. Dumas, 3 vols. Les Quarante-Cinq, par do do 4 vols. Louis XIV et son siècle, par do do 5 vols. Mémoires d'un Médecin, par do do 6 vols. De Paris à Cadix, par do do 2 vols. Le Bâtard de Mauléon, par do do 4 vols. L'Alchimiste, Drame, par do do 1 vols. Christine, Drame, par do do 1 vols. Les Deux Dames, par do do 9 vols. Ving ans après, suite des Trois mousquetaires do 4 vols. Impressions de voyage par do do 4 vols. Théâtre d'Education par Mm de Genlis 4 vols. Valentine par Geo. Sand 2 vols. Simon par do 1 vol. Les aventures de Saurin Fichet ou la conspiration de la Roussière par Frédéric Soulié Histoire populaire anecdotique et pittoresque de Napoléon et de la grande armée par Emile Marco de Saint-Hilaire. Les bals masqués par Mme la comtesse Dash 1 vol. Mademoiselle de La Tour du pin par do do 1 vol. Voyage en Orient par A. de Lamartine, (Membre de l'Académie Française) Rose et Blanche Pauline par Geo. Sand Jacques par do Peccenino par do Un Roman en voyage par X. B. Saintine Antoine par do do Le lis dans la vallée par H. de Balzac Histoire d'Olivier Duhamel par Frédéric Soulié Le médecin de campagne par M. de Balzac Histoire de la Grandeur et de la Décadence de César Birotteau par M. de Balzac La Tache de Sang par le vicomte d'Arincourt Le Procureur du Roi par Jules A. David La Cousine Bette par H. de Balzac. JOHN McCOY, 9, Grande rue St. Jacques. Montréal, 27 janv.

Annuaire, Albums, Souvenirs, Diaries ET OUVRAGES ANGLAIS POUR 1848.

Le soussigné vient de recevoir son assortiment de SOUVENIRS, ANNUAIRES, ALBUMS et autres ouvrages anglais pour 1848, parmi lesquels sont les suivants: Heath's Keepsake for 1848—Edited by the Countess of Blessington, with beautifully finished Engravings. Book of Beauty; or Regal Gallery for 1848—with beautifully finished Engravings, from drawings by the first artist—Edited by the Countess of Blessington. Fisher's Drawing Room Scrap-Book for 1848, with numerous engravings—Edited by the Hon. Mrs. Norton. Golden Annual for 1848. Marshall's Gentlemen's Pocket Book for 1848. Wreath, or Ladies Complete Pocket Book, for 1848. Poole's Gentlemen's Pocket Book. Gentlemen's Pocket Diary. La Belle Assemblée, or Ladies' Diary. Illuminated Pocket Book. Pictorial Pocket Book for 1848. Fuleher's Ladies Memorandum Book and Poetical Miscellany, for 1848. Peacock's Historical Almanack, for 1848. Ainsi qu'un grand nombre d'autres ouvrages convenables pour les Cadeaux de Noël et du jour de l'an. JOHN McCOY, No. 9 Grande Rue St. Jacques. 24 déc.

MAGASIN DE MODES.

ETABLISSEMENT PARISIEN. MADAME ROLIEU à l'honneur d'informer les Dames de Montréal, qu'elle vient d'ouvrir son établissement de modes AU NO. 157, RUE NOTRE-DAME. On trouvera chez elle, un grand assortiment d'OBJETS DE MODES, FLEURS FRANÇAISES, CHAPEAUX, BONNETS, ORNEMENTS POUR CHEVEUX &c. &c., d'après les dernières modes de Londres et de Paris, Habillements et ouvrages faits sur commande. nov. 1847.

LIGNE DE DILIGENCE

ENTRE LE VILLAGE D'INDUSTRIE ET Montréal. EN PASSANT PAR L'ASSOMPTION. Le Soussigné informe le public qu'il vient d'établir une Ligue de Diligences entre le VILLAGE D'INDUSTRIE et MONTRÉAL, en passant par le Village de l'ASSOMPTION. Les voitures seront confortables, les chevaux excellents, et il espère que de toutes manières les voyageurs seront satisfaits. Les diligences partiront de MONTRÉAL tous les MARDIS et VENDREDIS à 3 heures, P. M. du VILLAGE D'INDUSTRIE tous les LUNDIS et JEUDIS à 7 heures, A. M. Pour autres informations s'adresser à l'HOTEL QUEBEC, à M. BRAULT, à l'ASSOMPTION chez Mde MERCIER et au propriétaire au village d'Industrie. JOSEPH DESCHAMPS. Village, d'Industrie, 21 janv. 1m

A LOUER.

UN VERGER complanté d'arbres fruitiers, pomiers, poiriers, ainsi qu'un JARDIN avec une petite MAISON pour le Jardinier, situé sur le Côteau St. Louis, faubourg St. Antoine, voisin de Jos. Dougan, écr. possession donnée immédiatement. S'adresser à L. DE LAGRAVE, Rue Craig, ou à C. A. BRAULT, N. P. No. 3, faubourg St. Louis. 21 janv.

MOULANGES FRANCAISES.

Le Soussigné ayant été nommé agent par une maison de l'Europe pour la vente de MEULES de Moulins fonctionnaires en France et faites au goût du pays, présente les Messieurs qui désirent en avoir qu'ils peuvent s'adresser à lui. Chacune meule est composée de 5 à 6 morceaux et de la grandeur de 4 1/2 pieds anglais elle peut venir aussi de toutes autres dimensions. Pour renseignements s'adresser chez messrs. E. & V. HUDON, Rue St. Paul. LOUIS DE LAGRAVE. 21 janv.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE MONTRÉAL.

AVIS est donné à tous les membres qui ont obtenu des prix aux différentes exhibitions qui ont eu lieu pendant l'été, que le montant du prix auquel ils ont droit leur sera payé en s'adressant à JOHN FROTHINGHAM. Ceux des membres de la Société qui n'ont pas encore payé leur souscription annuelle, sont priés de le faire sans délai, et tous ceux qui ont des comptes contre la société sont priés de les présenter. S. JONES LYMAN, Secrétaire cor. 30 nov.

A VENDRE

UN emplacement avantageusement situé, Rue Ste Elisabeth, pour bâtir deux maisons. —AUSST— Une maison à louer dans la même rue, pour les conditions s'adresser à Mr. CHARLES GAREAU, Tailleur, Rue St. Gabriel, No. 17 17 août, 1847.

AVIS PUBLIC.

Le Soussigné, Exécuteur Testamentaire de feu Dame Marguerite Rousseau, en son vivant de Montréal, veuve de feu J. Bte. DeLorimier, écr., requiert par les présentes tous ceux qui peuvent devoir à la Succession de la dite Dame DeLorimier, de lui payer sans délai le montant de leurs dettes respectives, et ceux qui ont des réclamaçons contre la dite Succession, sont priés de les lui présenter immédiatement. P. JOE. LACROIX. Montréal, 14 déc. 1847.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER

DE MONTRÉAL A LACHINE. TRANSPORTERA jusqu'à nouvel avis, les PASSAGERS (excepté le Dimanches) entre MONTRÉAL ET LACHINE, A commencer de JEUDI le 25 Novembre, comme suit: De Montréal 8 1/2 heures, A. M. 11 1/2 heures, A. M. 3 1/2 heures, P. M. De Lachine, 9 1/2 heures, A. M. 12 1/2 heures, P. M. 4 heures, P. M.

PREMIERE CLASSE.

A Lachine, 1s. 10 1/2 d } avec bagage jusqu'à do revenir le } 60 lbs. même jour, 2s. 6d. } Do.

DEUXIEME CLASSE.

A Lachine, 1s. 3d. } Do. do et revenir le } Do. même jour, 1s. 10 1/2 d } Do.

TROISIEME CLASSE.

A Lachine, 7/8 d } avec bagage jusqu'à do } 30 lbs. Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix. Les passagers partant de Montréal à 8 1/2 arriveront pour les Bateaux de Beauharnais et de l'Ontario, et ceux qui partiront de Montréal à 11 1/2 arriveront pour les Bateaux du Haut-Canada. Montréal, 25 nov. 1847.

RECEMMENT reçus et à vendre par les soussignés

les articles suivants, à 10 POUR CENT meilleur marché que partout ailleurs: 100 milles Cigares, Principi "Justo Sanz" 150 do do Havane de milieu choix 900 boîtes Cigares ordinaires, 100 par boîte 75 do Tabac Cavendish 16 200 do Honey Dew 5 50 do do do de livre 15 Hay heads tabac en feuille Virginie 50 boîtes de Pipes —AVEC— Une grande variété de Cigarettes, Boîtes à tabac, Pipes de goût, Tabac frotté en papier et autre propre pour un magasin de détails. —AUSST— Un grand nombre d'articles trop long à détailler. L. LYONS & CIE. 29 oct.

Corporation de Montreal.

A CEUX QUI DOIVENT A LA CITE POUR COTISATIONS, TAXES, ETC. COMME un grand nombre d'individus sont sous l'impression erronée que des collecteurs doivent passer chez eux pour collecter ce qu'ils peuvent devoir pour Cotisations Taxes, &c. AVIS est par le présent donné à ceux qui doivent qu'ils aient à se rendre au Bureau du Trésorier de la Cité, POUR PAYER IMMEDIATEMENT le montant de ce qu'ils doivent respectivement de la manière requise par la loi; Et à défaut de ce qui se conformer à cet avertissement, ils sont avertis que des ordres stricts ont été donnés au Soussigné par le Conseil de poursuivre indistinctement tous ceux qui doivent. Par ordre, E. DEMER, Trésorier de la Cité. Bureau du Trésorier de la Cité, 17 déc. 17. 84

EPICERIES, VINS, THE, &c.

Nouvel Etablissement No. 31, Grande rue St. Jacques à côté de l'Eglise Wesleyenne. LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux habitants de Montréal et des environs qu'ils ont ouvert à l'endroit indiqué leur ETABLISSEMENT D'EPICERIES et qu'ils ont en main un fond choisi avec soin de provisions et articles frais tels que FROMAGES, CAFÉS, SOUSSES, EPICES, SAUCES, MARINADES, NOUVEAUX FRUITS, etc. etc. —AUSST— Un assortiment choisi de VINS et LIQUEURS, PORT de Londres et de Dublin, ALES d'Edimbourg et de Montréal, etc. Les effets ci-dessus ayant été récemment achetés et à bas prix pour argent comptant, ils sont garantis comme frais et nouveaux et seront vendus pour un petit profit. Cafés rôtis et moulu chaque jour. Arrivés aujourd'hui du BAISIN FRAIS, PRUNES, PRUNEAUX en barils et en caisses etc. etc. MACFARLANE & ALLAN. 23 nov.

L. P. BOIVIN, IMPORTATEUR

DE BIJOUX, ORFÈVRES, BIJOUX, ET OBJETS DE FANTAISIE. INFORMER respectueusement ses patrons et le public en général qu'il ouvrira sa splendide magasin au coin des rues Notre-Dame et Saint-Vincent, près vis-à-vis le Palais de Justice, JEUDI prochain le 23 du courant avec une collection de marchandises nouvelles et du dernier goût à laquelle il appelle l'attention du Public. Montréal, 21 déc. 1847.